

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de presse

Euro 2024 : Rappel des sanctions encourues pour les comportements irresponsables

À la suite des comportements irresponsables observés lors des scènes de liesse qui se sont produites notamment dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, la police neuchâteloise rappelle que l'usage d'engins pyrotechniques est interdit et que les responsabilités individuelles sont engagées. Les abus seront poursuivis.

Au terme des matchs du championnat de L'UEFA, il est devenu courant que les supporters des équipes sortent dans la rue manifester leur joie ou leur déception. La police neuchâteloise et les services de la sécurité publique des villes du canton ont malheureusement constaté de nombreux comportements irresponsables et dangereux. Dès lors, la police neuchâteloise rappelle que si les défilés d'automobiles qui klaxonnent sont tolérés jusqu'à 60 minutes après la fin des rencontres, **les conduites dangereuses ne le sont pas** (accélération intempestive, cris de pneus, sortie de l'habitacle du véhicule, burn, vrombissement du moteur, abus de klaxons, etc.).

Plusieurs automobilistes ont été identifiés et seront dénoncés au Ministère public ainsi qu'à l'autorité administrative (SCAN). En plus des sanctions pénales encourues, des mesures administratives peuvent intervenir, dont le retrait du permis de conduire pour les cas les plus graves.

Interdiction stricte des engins pyrotechniques

Une personne a été blessée au visage et une autre à une jambe durant les derniers rassemblements à La Chaux-de-Fonds. Par conséquent, il est rappelé que tout type d'engins pyrotechniques est interdit. Les personnes qui utilisent ce type de matériel, notamment dans la foule, s'exposent à des poursuites pénales.

De même, l'importation illégale depuis l'étranger de feux d'artifices ou autres pétards constitue un délit passible de sanctions pénales avec des conséquences importantes (inscription au casier judiciaire notamment). Dans ce domaine, il y a lieu de consulter les dispositions légales sur [le site](#) de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF).

La police neuchâteloise sera présente de manière visible ou non lors des rassemblements qui suivront les rencontres de l'Euro 2024.

S'il prévaut une certaine tolérance vis-à-vis des manifestations de joie à l'issue des matchs de l'Euro, la police rappelle que tout un chacun se doit d'adopter une attitude raisonnable et prudente pour ne pas gâcher la fête.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 05 juillet 2024